

Salle du conseil – place du Champ de Foire

Nombre de conseillers en exercice : **15**

D-2022-04

Présents : 13

Votants : 14

Pouvoir : 1

Date de convocation : 22 Novembre 2022

L'an deux mil vingt et deux le 28 Novembre 2022, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil, sous la présidence de **Madame Françoise DELAGE**, Maire.

PRÉSENTS : Mmes Elodie CHARRIÈRE, Françoise DELAGE, Françoise GAUTIER-MARANDAT, Anne-Sophie GODIER, Béatrice JEAN, Laurence RODRIGUEZ, Marie-Pierre VIGIER.

M. Cédric DOUILLARD, Jean-Noël GUEDON, Romain LEBRAUD, Pascal MORELET, Jean-François REDON, Éric SUIRE.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Magali AGAPIT- M. Philippe CHARBEIX

POUVOIR : Mme Magali AGAPIT à M. Pascal MORELET

M. Cédric DOUILLARD est élu secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 26 Septembre 2022.

1. Délibération : Choix de la Nomenclature M 57 pour le 1^{er} Janvier 2023

Madame la 1^{ère} adjointe au maire rappelle la délibération prise en séance du 29 juin dernier concernant la mise en place de la nouvelle nomenclature comptable à compter du 1er janvier 2023.

La décision ne précisant pas le type de plan comptable qui sera mis en place, il est nécessaire de compléter cette délibération.

Pour les communes de moins de 3500 habitants, il est possible d'appliquer un plan de comptes par nature M57 abrégé, permettant ainsi un assouplissement des règles comptables. Ce choix permettra à la collectivité de bénéficier d'un cadre budgétaire assoupli du référentiel M57.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à **l'unanimité** :

- **Décide** d'appliquer la nomenclature M 57 abrégée à compter du 1^{er} janvier 2023,
- **Autorise** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2. Délibération : Comité d'Action Social

La délibération N° 2020-08-06 de la séance du conseil municipal du 31 Août 2020 concernant la commission extra municipale, (le Comité d'Action Sociale) a acté les membres de ladite commission. Madame Brigitte Flaczyk étant démissionnaire, Madame Claudine Galland représentante de la Croix Rouge a proposé sa candidature qui a été acceptée.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter que Madame Claudine Galland intègre le Comité d'Action Social.

3. Délibération : Marché Mensuel – droit de place

La gratuité de droit de place pour l'année 2022 a été délibérée en 2021 par la délibération N°D-2021-08-06, avec un forfait annuel de 50 € appliqué en cas de branchement électrique. La gratuité étant pour une année, il convient de reprendre une délibération pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De reconduire le forfait annuel de 50 € en cas de branchement électrique pour l'année 2023.
- D'Autoriser madame le Maire à signer tous les documents y afférent.

4. Délibération : Service Civique - Reconduction

La commune n'a pas recruté de service civique pour 2022, peu de demandes et de profils intéressants pour notre projet « conseil municipal des jeunes », le conseil municipal réitère la demande pour 2023 en demandant que le libellé devienne plus attractif afin de sensibiliser les jeunes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'Autoriser madame le Maire à signer tout acte, convention et contrat afférent au dispositif Service Civique tel que défini par la loi du 10 mars 2010 et ses décrets d'application,
- Dit que la dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts au budget primitif 2023, Chapitre 012, Article 64168,
- Dit que la recette correspondante sera imputée sur les crédits ouverts au budget primitif 2023, Chapitre 74, Article 74718.

5. Délibération : Référent Ambroisie

FREDON Nouvelle-Aquitaine a adressé un mail informant le signalement d'un cas d'ambroisie, via la plate-forme « ambroisie », sur la commune de Dignac. En tant que garant de la salubrité publique dans la commune, le conseil municipal doit définir un référent Ambroisie et suivre les signalements. Un questionnaire de suivi de signalement a été adressé qu'il conviendra de compléter.

M. Cédric DOUILLARD et Jean-Noël GUEDON se sont proposés en tant que référents.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter la candidature de M. Cédric DOUILLARD et Jean-Noël GUEDON en tant que Référents Ambroisie.

I. Risques statutaires :

Interlocutrice : Géraldine Simonnet

Pour information : Suite à l'aggravation des sinistres de toutes les collectivités par rapport aux statistiques des années de référence (2017-2019), le contrat est déficitaire. L'assureur a activé sa clause de résiliation conservatoire à effet du 31/12 prochain.

1. Taux

Les taux sont révisés au 1^{er} janvier 2023 : pour la maladie ordinaire (MO) :

6.99 % pour les contrats avec franchise de 15 jours = + 2.34 %

2. Indemnités journalières : NON remboursées à 100 %

Une franchise de 20% sera appliquée sur les indemnités journalières pour les sinistres à partir du 1^{er} janvier 2023 (les sinistres avant cette date n'ont pas de franchise).

II. Agent de maîtrise : cuisinier :

Interlocutrices : Géraldine Simonnet et Françoise Gautier-Marandat

La simulation comme demandé par le conseil municipal du 26/09/2022 a été proposée au conseil : 32h00 sans heures complémentaires.

Avec le passage à 32h00, le coût est moins important pour la collectivité et le salaire malgré tout intéressant pour l'agent.

- ✓ Faire proposition au cuisinier.

III. Chicanes aux Renonfies

Interlocutrices : Karine Chiron-Richeboeuf et Béatrice Jean

L'ADA a de nouveau réitéré son refus pour la pose de chicanes sur la route départementale traversant les Renonfies.

- ✓ Un courrier est adressé à l'administré qui a posé la question.

IV. Bornage lieu-dit La Vergne :

Interlocutrice : Béatrice Jean

3 devis demandés :

- | | |
|-----------------|-----------------|
| 1. 1095.00 HT € | Société HETERIA |
| 2. 1580.00 HT € | IGE Conseil |
| 3. en attente | |

POUR RAPPEL les frais sont partagés (délibération du 26 septembre dernier)

- ✓ La société HETERIA est retenue.

V. Devis archives :

Interlocutrices : Béatrice Jean, Karine CHIRON-RICHEBOEUF

La convention aide à l'archivage a été signée suite au conseil municipal du 26 septembre 2022. L'archiviste est venue faire le point et le montant du devis d'aide à la gestion des archives s'échelonne entre 14 950.00 € et 17 150.00 €.

- ✓ Demander d'autres devis.

VI. Nouveaux Stagiaires :

Interlocutrice : Françoise Gautier-Marandat

Avec Luc Moins (maternelle/CP) : Madame le Maire, Françoise Gautier-Marandat, Laetitia Montpion ont validé la demande de stage d'une lycéenne de l'Oisellerie : Stage non rémunéré (31/01 au 12/02)

Avec Boris Devant (cuisine) : Madame le Maire, Françoise Gautier-Marandat, Boris Devant ont validé la demande de stage complémentaire d'un collégien de Soyaux mi-janvier. (16/01 au 20/01). Non rémunéré.

VII. Enquête publique du SYBRA du 9 au 16 décembre 2022

Interlocuteur : Jean-Noël Guédon

Seule une petite portion de la vallée de l'Echelle est concernée par cette enquête. Les travaux sont sur 10 ans.
Réaménagement de cours d'eau. Favoriser des zones humides. Les points sensibles repérés se situent : au Breuil et à La Vergne.

VIII. Présentation du projet voirie.

Interlocuteur : Jean-Noël Guédon

Le coût des travaux de voirie vont augmenter de 7 à 10 %.

- ✓ Privilégier les travaux dans une même zone géographique.
- ✓ Pas de travaux annexes pour 2023 (bordures, trottoirs, etc...)

IX. Compagnons du végétal

Interlocuteur : Eric Suire

Béatrice JEAN et Eric SUIRE et 2 membres du CAD ont rencontré les Compagnons du Végétal le vendredi 18/11/2022 afin de trouver un devenir pour le jardin médiéval. Il est question de partir plus particulièrement sur un jardin d'agrément. Réunion le 9/12 de 13h00 à 16h00.

- ✓ Un questionnaire sera distribué aux associations, aux commerces. Il sera également mis sur panneau pocket, facebook + affichages un peu partout dans la commune.

X. Murs des cimetières de Beaulieu et Cloulas :

Interlocuteurs : Pascal Morelet et Jean-François Redon

Devis de CIDIL reçus pour la consolidation des murs d'enceinte des 2 cimetières : 4 000.00 € à Beaulieu et 18 000.00 € à Cloulas.

- ✓ En attente de nouveaux devis.

XI. Lancement consultation à Maîtrise d'œuvre pour la salle d'activité à l'école

Interlocuteur : Pascal Morelet

6 entreprises interviendront pour ce projet de rénovation.

- ✓ La charge administrative pour l'élu, référent aux projets fonciers et habitat étant trop importante, le conseil est d'accord pour lancer une consultation à maîtrise d'œuvre

XII. Salle polyvalente : SPL GAMA : commencement de l'étude de travaux

Interlocuteur : Pascal Morelet

La phase d'étude de travaux est en cours.

XIII. Nouvelles colonnes à verre, suite au changement de marché, la compétence est reprise par GrandAngoulême.

Interlocutrice : Béatrice Jean

XIV. Signature de la convention pour le Marché de Producteurs de Pays à la chambre d'agriculture le 13 décembre 2022 à 10h30.

Interlocuteur : Eric Suire

- ✓ Le marché se tiendra le 25 aout 2023. La réunion préparatoire aura lieu le 4 avril 2023.

XV. Valorisation du bourg de Dignac

Interlocutrice : Françoise DELAGE

Programmer un atelier de concertation avec les habitants, les élus, les associations concernant le volet paysagiste. C'est l'entreprise GS TOPO qui interviendra en tant que mandataire. Objet : conception paysagère, ingénierie URD, gestion des eaux pluviales

- ✓ Un atelier de concertation aura lieu le 16 décembre à 18h30 à la salle polyvalente. Faire une diffusion de l'information par affichage, panneau pocket, facebook, boîtes aux lettres.

L'ABF rencontrera les élus semaine 3 de janvier (soit le 16 ou 17 janvier à 18h00)

Question d'Elodie CHARRIERE :

Comment procéder pour déclarer un état de catastrophe naturelle pour les administrés de la commune ? :

- ✓ Faire un courrier récapitulatif à la mairie avec photos

Pour l'instant Madame le maire a déposé auprès de la Préfecture, en octobre dernier, un dossier pour que la commune soit placée en état de catastrophe naturelle.

Présentation par Hugo ROUGIER du conseil de développement : concertation avec Cartéclima, travaux sur la qualité de l'eau ainsi que sur les pistes cyclables dans les petites communes. Pour appuyer ces propos un Powerpoint sera envoyé sur I DELIBRE.

Fin de la séance à 20h10.

Le secrétaire de séance
Cédric DOUILLARD

Le Maire
Françoise DELAGE